

Monsieur le Président de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines

Monsieur le Président de la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances, Président du comité d'organisation

Honorables délégués

Mesdames, Messieurs

Je voudrais tout d'abord vous exprimer toute la joie qui m'habite ce matin pour vous souhaiter la cordiale bienvenue au Sénégal au nom de son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, Président de la République, du Gouvernement et du peuple sénégalais.

Dakar, notre capitale s'honore d'être choisie pour la deuxième fois en dix ans pour abriter les travaux de votre assemblée générale annuelle.

Soyez en remerciés très profondément.

Monsieur le Président,

Permettez – moi également de vous remercier très chaleureusement pour les propos aimables voire élogieux que vous venez de tenir à l'endroit du peuple sénégalais et du Chef de l'Etat.

Je me ferai le devoir d'être votre interprète auprès de son Excellence Maître Abdoulaye WADE pour lui transmettre fidèlement votre sentiment de gratitude.

Les succès obtenus notamment dans le domaine des infrastructures avec la transformation de la ville de Dakar qui devient plus moderne avec ses ouvrages de dernière génération sont le résultat d'un pari audacieux porté par une ambition personnelle du chef de l'Etat de conduire notre pays vers l'émergence.

Aujourd'hui, la politique de réalisation d'infrastructures est largement partagée au niveau du continent et se retrouve au cœur des actions de développement.

A titre d'exemple, une des réalisations les plus récentes au Sénégal en la matière est située à quelques encablures du lieu de notre rencontre, je veux nommer le monument de la renaissance africaine.

Il a été une des grandes attractions du 3^{ème} Festival Mondial des Arts Nègres que Dakar a eu le privilège d'abriter au mois de décembre dernier pour la deuxième fois de l'histoire.

Il a été réalisé grâce à un financement innovant, domaine dans lequel, j'ai noté avec satisfaction que votre industrie est prête pour participer au financement d'investissements structurants initiés pour nos pays.

Permettez – moi, Monsieur le Président, à ce stade de m'associer aux félicitations et encouragements que vous avez eu à l'égard du marché sénégalais des assurances pour son dynamisme et son sens de l'innovation. En effet, il a su très tôt réagir à l'appel de la tutelle pour l'enrichissement de l'environnement des assurances par la mise sur pied des structures tels le Fonds de Garantie Automobile, le Pool TPV, la Société Nationale d'Assurance Crédit-Caution, la SEN-RE , la Nouvelle Prévention Routière et la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Comme pour donner un écho favorable à l'appel à la renaissance africaine, thème du 3^{ème} festival mondial des arts nègres, votre 35^{ème} assemblée générale annuelle a choisi pour thème central “l'assurance face aux changements du futur”.

Le métier des assureurs est certes d'assurer les risques mais je ne prétends pas vous apprendre du nouveau en vous disant qu'il doit bien s'appuyer sur le passé et le présent pour mieux faire face à l'avenir.

Le bilan qui vient d'être dressé par votre organisation montre que le chemin déjà parcouru en 35 ans d'existence est appréciable comme en attestent les indicateurs qui viennent d'être présentés notamment ceux relatifs au chiffre d'affaires, aux sinistres payés et aux investissements réalisés.

Malgré ce bilan positif, les défis à relever demeurent importants, cependant ils ne doivent pas être vus comme des obstacles difficiles à franchir mais comme de nouveaux challenges à relever.

Ces défis du futur s'orientent vers deux ouvertures destinées à optimiser vos exploitations et à trouver des relais de croissance indispensables pour accélérer le rythme de développement de votre industrie afin qu'elle puisse prendre part au rendez-vous du futur.

L'activité de placements des actifs représentatifs de vos engagements réglementés, conduit votre secteur à la recherche d'opportunités respectant les critères de légalité mais aussi de sécurité, de liquidité et de rentabilité. La pratique relève que la finance fait

partie des domaines privilégiés d'intervention des assureurs.

Donc, si naturellement, les assurances doivent s'ouvrir vers les nouveaux produits du secteur financier qui du reste ne se retrouvent pas toujours sur nos marchés, il n'en demeure pas moins que la réglementation doit jouer un rôle essentiel afin que les critères ci-dessus soient respectés.

En effet, la récente crise financière mondiale de 2008 dont vous avez eu à analyser les impacts sur votre secteur lors de votre dernière assemblée générale annuelle à Kinshasa a montré que le secteur a été relativement épargné. Situation due certes à son faible arrimage à la finance mondiale mais surtout à un dispositif législatif prudent.

Les relations entre assurance et finance qui jusqu'à présent sont dominées par le sens unique devrait être redessinée dans le sens bilatéral.

Engager le futur avec plus de chance, c'est d'abord compter sur ses propres forces.

C'est là que la finance à l'occasion d'aller en sens inverse et de participer à la synergie nécessaire pour un partenariat gagnant/gagnant.

Le relèvement du capital social minimum à un milliard de franc CFA dans les pays de la CIMA a servi de test à ce partenariat nouveau et les résultats obtenus bien que timides nous fondent à croire qu'il y a encore des chances à exploiter. La participation importante des institutions financières du continent et des sociétés de capital risk dans cette conférence nous conforte dans notre optimisme.

L'autre axe d'ouverture de l'industrie des assurances à l'image de nos économies est l'identification de nouvelles niches pour atteindre le rythme de croissance nécessaire à son développement.

En effet devant l'essoufflement du secteur classique, les assureurs africains que vous êtes ont déjà identifié ces nouveaux créneaux porteurs, parmi lesquels l'assurance agricole, la micro assurance et le Takaful comme risques aux potentialités énormes.

Il s'agit aujourd'hui d'étudier les voies et moyens d'une exploitation judicieuse et mutuellement bénéfique.

Une des lois les plus connues des assureurs n'est – elle pas celle des grands nombres alors que dans nos pays une large majorité de la population n'a pas encore accès au service de base de l'assurance. Le secteur

agricole prépondérant dans nos économies ne bénéficie pas encore de garanties nécessaires à la sécurisation de sa production et de ses investissements qui faciliterait son accès au crédit, condition nécessaire à sa modernisation.

Le décollage récent du secteur des télécommunications et de celui de la micro finance en Afrique démontre que la faiblesse des revenus ne devrait pas constituer une raison pour délaissé des pans entiers de notre économie.

Les assureurs africains l'ont bien compris en inscrivant comme thème central de la 35^{ème} Assemblée Générale de l'OAA prévue en mai prochain **“A la recherche de l'Africain non assuré”**. Comme si les assureurs du continent s'étaient passés le mot.

La mise sur pied de produits simples et adaptés, de circuits de distribution proches des cibles et animés par un personnel de choix est un préalable nécessaire pour atteindre ce nouveau monde.

Le développement de ces nouveaux risques soutenu par une intégration harmonieuse des technologies de l'information et de la communication ouvre un boulevard de coopération entre finances et assureurs.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Nos Etats, futurs bénéficiaires des résultats de vos ambitions se doivent d'apporter tout l'appui nécessaire pour leur concrétisation.

Dans l'espace CIMA où d'importants chantiers sont en cours pour accompagner ce mouvement vers le futur, les autorités de tutelle tiendront compte de vos avis et observations dans les décisions qu'elles auront à prendre dans ce sens.

La table ronde FANAF/CIMA de cet après-midi est l'occasion de renforcer cet échange fécond.

Monsieur le Président,

Votre organisation peut compter sur mon appui afin que les chantiers en cours au niveau de la CIMA connaissent un aboutissement heureux.

Vous avez dans votre propos fait part de la volonté de votre organisation d'obtenir un terrain ou un immeuble aux fins de siège. Je m'empresse de vous dire toute la joie et la fierté que le Sénégal vient de ressentir à travers cette proposition.

Je puis d'ores et déjà vous assurer de toute ma disponibilité à mettre en œuvre les diligences nécessaires pour la concrétisation de cette généreuse proposition.

Monsieur le Président,

Mesdames Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans vous dire que nos Etats partagent avec vous la quête d'un nouveau départ pour le futur dont les assureurs dans leur rôle d'accompagnateur de nos économies ont déjà répondu présents.

C'est pourquoi, ils fondent beaucoup d'espoirs sur les conclusions et recommandations qui découleront de vos travaux.

En souhaitant plein succès à vos travaux et un bon séjour au Sénégal,

Je déclare ouverte la 35^{ème} Assemblée Générale de la FANAF.

Je vous remercie de votre attention.